

**INFO**

3 | 2016

**PSC**

**Dossier**

**Sécurité urbaine**



Chère lectrice, cher lecteur,



PSC

Le travail de la police municipale a toujours eu pour vocation de préserver et de rétablir la sécurité dans l'espace urbain: c'est une tâche com-

plexe en même temps qu'un défi permanent. Les récents événements de Nice et de Munich montrent que les actes de violence ne sont pas commis par hasard dans les villes, car la population y est dense.

La police se prépare à de telles éventualités en collaboration étroite avec ses partenaires – autorités et privés. Il s'agit d'une part d'empêcher que des actes de violence ne soient commis et d'autre part de les maîtriser en toute professionnalité, afin d'en minimiser l'impact sur la population. Malgré cela, il faut bien accepter que la sécurité absolue n'existe pas au sein d'une société libre et démocratique, quand bien même on en viendrait à restreindre massivement les droits individuels. En revanche, la prévention est un moyen d'améliorer notablement la sécurité sans devoir renoncer aux libertés fondamentales.

La marge d'action est grande pour améliorer la sécurité en milieu urbain. Ce nouveau numéro de PSC Info présente une série de mesures que la PSC va mettre en œuvre pour parfaire la coordination en matière de sécurité urbaine.

PSC Info donne également la parole à trois acteurs du domaine Sécurité urbaine qui appréhendent la multiplicité des conflits propres à l'espace urbain en adoptant des approches novatrices et interdisciplinaires.

**Martin Boess**  
Directeur PSC

Prévention de la criminalité et sécurité urbaine

## Pour que les villes suisses soient sûres et que leurs habitants s'y sentent en sécurité

Les villes et leurs habitants sont l'objet d'une attention particulière en prévention de la criminalité. Cela ne date pas d'hier; la PSC et ses partenaires des corps de police cantonaux et municipaux le savent bien. Dans les lieux très fréquentés, tout peut arriver.

Renforcer l'engagement préventif en milieu urbain est une nécessité, principalement pour deux raisons: l'accroissement actuel de la population des villes suisses et l'augmentation possible du sentiment d'insécurité. La sécurité de nos villes doit être préservée et renforcée, si besoin est. La PSC a été chargée par sa commission de direction de dresser un catalogue recensant les mesures qu'elle entend examiner et mettre en œuvre, soit elle-même, soit en collaboration avec ses partenaires.

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), près de 7 millions de personnes vivaient dans des régions urbaines en 2014 en Suisse.<sup>1</sup> L'accroissement de la population s'est poursuivi ces cinq dernières années dans les cinq plus grandes villes du pays (Bâle,

Berne, Genève, Lausanne et Zurich), et il touche aussi leurs agglomérations. Ainsi, plus d'un tiers de la population réside aujourd'hui dans l'une de ces cinq villes ou dans leurs agglomérations, tandis que la population résidant dans les campagnes n'est plus que de 1,3 million sur les 8 millions d'habitants que compte la Suisse. L'urbanisation de la Suisse multiplie les défis tout comme les acteurs appelés à les relever. Ces défis englobent aussi bien l'abandon des déchets sur la voie publique (*littering*), la mendicité, les actes criminels, la sécurité du trafic que les catastrophes naturelles et les maladies infectieuses ou encore les effets de la migration et les mutations démographiques.

### Mission confiée à la PSC et objectifs du projet

En 2015, la PSC a été chargée par sa commission de direction de traiter les aspects de prévention de la criminalité liés à l'urbanisation croissante et d'appuyer en particulier les membres des

### Auteure

**Simona Materni** est cheffe de projet à la Prévention suisse de la criminalité (PSC) et responsable de la mise en œuvre des mesures. [sm@skppsc.ch](mailto:sm@skppsc.ch)

<sup>1</sup> Office fédéral de la statistique: [www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) → Thèmes → 01 - Population → Etat et structure de la population → Indicateurs → Répartition territoriale → Agglomérations



Jacob Lund/Shutterstock.com

*Les villes enregistrent plus d'infractions que les régions rurales.*

corps de police municipaux et cantonaux dans leurs tâches de prévention. De par sa vocation de service spécialisé attaché à une conception moderne de la prévention, la PSC entend contribuer à une prise de conscience commune des défis qui se posent dans le contexte urbain, à présenter des approches de solution et à les mettre en œuvre, soit elle-même soit en collaboration avec des partenaires. Certaines mesures envisagées sont présentées au chapitre «*Comment la PSC peut-elle contribuer – elle-même ou en collaboration avec ses partenaires – à préserver et à améliorer la sécurité urbaine en Suisse?*», à la page 7.

### **Pourquoi la prévention de la criminalité est-elle particulièrement importante dans les villes ?**

La ville est le cadre quotidien de beaucoup de personnes vivant en Suisse. Des lieux dans lesquels un grand nombre d'entre nous travaille, s'est formé,

reçoit des soins, fait ses achats, fait du sport, rencontre ses amis et vit. Rien d'étonnant dès lors que l'environnement urbain soit aussi synonyme de défis, parmi lesquels : l'approvisionnement en énergie et en eau potable, la protection contre les catastrophes naturelles – inondations ou intempéries – la mise en place et l'entretien de l'infrastructure de transports. Dans ce chapitre, la PSC souhaite dégager trois caractéristiques ou problématiques urbaines qui sont en corrélation étroite avec la prévention de la criminalité.

**1. Les villes enregistrent plus d'infractions que les régions rurales.** Les cantons ruraux d'Appenzell Rhodes-Intérieures et d'Appenzell Rhodes-Extérieures ont enregistré en 2014 moins de 40 infractions pour 1000 habitants.<sup>2</sup> Un chiffre qui passe au triple dans les villes de Zurich et de Berne

dans lesquelles 124, respectivement 139 infractions pour 1000 habitants ont été recensées.

### **2. Les villes sont des lieux d'interaction sociale et d'accueil dans la société 24h/24.**

Les villes sont des lieux dans lesquels des personnes peuvent se rassembler en masse pour revendiquer leurs valeurs politiques ou partager des intérêts. Ces manifestations sont sources de conflits potentiels et comportent un risque pour la sécurité des participants et de la population. Outre les événements politiques, sportifs et culturels qui se passent de jour, les villes de toutes tailles connaissent aussi une vie nocturne avec une offre démultipliée dont profite aussi la population des villages environnants. Ses aspects négatifs sont connus (littering, atteintes à la tranquillité, etc.). De façon générale, nous vivons 24h sur 24, un mode de vie favorisé par la mobilité (services de bus de nuit), par la libéralisation

<sup>2</sup> Statistique policière de la criminalité SPC 2014, p. 17

des heures d'ouverture des clubs, bars ou autres commerces et par l'augmentation du temps libre consacré à satisfaire le besoin de se divertir, de se nourrir et de se déplacer à n'importe quelle heure du jour et de la nuit.

### 3. Les villes sont des lieux de diversité.

La population des villes présente une grande hétérogénéité. Les personnes qui y vivent se distinguent par leur âge, leur niveau de formation, leurs ressources financières et leur contexte culturel. Leurs vues divergent sur la façon de mener sa vie ou de cohabiter en société. Étant donné que le contrôle social y est minime et l'anonymat plus grand, la ville attire les individus qui souhaitent se démarquer et expérimenter différents modes de vie. Par ailleurs, les personnes en marge de la société y trouvent un refuge. Les villes abritent cette diversité sociale dans un espace restreint dont l'exiguïté est source potentielle de conflit d'intérêts entre individus ou groupes sur la façon de partager l'espace public.

### Pourquoi les villes suisses sont-elles appelées à être au centre des préoccupations en prévention de la criminalité ?

Les villes sont confrontées à des problèmes qui sont plus rares à la campagne : ceci tient à leur structure d'opportunité. Ces problèmes proprement urbains sont appelés à être au cœur des préoccupations de la prévention de la criminalité. En voici cinq raisons principales.

**De plus en plus de personnes vivent en ville.** L'OFS prévoit que la Suisse comptera 9,5 millions d'habitants en 2030, soit un taux de progression de quelque 16%. Cette augmentation de la population résidente va de pair, nous l'avons dit, avec une concentration des personnes vivant en zone urbaine.<sup>3</sup>

La progression de l'urbanisation est un phénomène international suivi par plusieurs organisations, dont le International Centre for the Prevention of Crime ICPC.\* L'ICPC estime que l'urbanisation est l'une des trois variables explicatives prépondérantes de la criminalité – avec les inégalités sociales et le fonctionnement défaillant des institutions et des pouvoirs publics.

\* International Centre for the Prevention of Crime : <http://www.crime-prevention-intl.org>

**Le nombre de délits pourrait augmenter dans les villes suisses.** Étant donné que le nombre de personnes vivant en Suisse augmente et que les villes vont grandir, tout porte à penser que le nombre de délits commis dans les régions urbaines va augmenter, à mesure que le nombre de personnes susceptibles de commettre des actes criminels s'accroîtra. Ceci n'implique pas forcément que le taux de criminalité pour 1000 habitants sera plus important, mais il est fort probable que le nombre absolu d'actes criminels ira croissant dans les villes et, plus généralement, en Suisse.

**Les craintes suscitées par la criminalité pourraient croître.** Selon un rapport du Center for Security Studies de l'EPFZ et de l'Académie militaire à l'EPF de Zurich, les citoyens suisses estimaient en 2015 que la situation politique mondiale serait nettement « plus sombre et plus tendue » (55%, +14%) ces cinq prochaines années qu'ils ne l'estimaient l'an dernier.<sup>4</sup> Le sentiment de sécurité, quant à lui, reste stable, avec un taux de 91% (+1% par rapport à 2014), 29% (-3%) des personnes interrogées penchant pour le « très » et 62% (+4%) pour le « plutôt ».

Les auteurs du rapport indiquent que le sentiment de sécurité est relativement stable concernant les événe-

ments isolés, mais ils font remarquer que le sentiment individuel est fonction d'éléments personnels : les femmes, les personnes situées politiquement à droite, les personnes âgées et celles dont le niveau de formation est bas se sentent nettement moins en sécurité que les hommes, les personnes situées politiquement à gauche, les jeunes et les personnes dont le niveau de formation est élevé. Aucune enquête n'a été consacrée à la peur suscitée par la criminalité mais il semble plausible qu'elle croisse avec le vieillissement de la génération du baby-boom (personnes nées entre 1946 et 1963) et donc de la moyenne d'âge de la population suisse.

### Il existe des mesures efficaces pour améliorer la sécurité dans les villes.

Les centres urbains sont confrontés à des défis particuliers en matière de sécurité : ce fait, reconnu par des organisations et des acteurs opérant aux plans international, européen et suisse, a donné lieu à des recherches exhaustives sur les perspectives de succès de différentes mesures. Plusieurs acteurs sont engagés en Suisse dans le domaine de la sécurité urbaine. L'Union des villes suisses (UVS) a lancé en 2012 une étude portant sur 33 villes et communes, afin de dégager les défis qui se posent en matière de sécurité et d'esquisser les options et stratégies d'action envisageables.<sup>5</sup> Par ailleurs, la PSC connaît de nombreux exemples de bonnes pratiques montrant par quels moyens les membres de la police et / ou de l'administration ont pu venir à bout de certains problèmes de différentes ampleurs. Il serait impérieux que d'autres villes et communes puissent bénéficier des enseignements tirés.

### Il n'existe pas de stratégie nationale ni de service de coordination.

De nombreuses villes sont aux prises avec les mêmes défis quand il s'agit de sécurité

3 Office fédéral du développement territorial : [www.are.admin.ch](http://www.are.admin.ch) → Développement et aménagement du territoire → Bases et données → Faits et chiffres → Répartition géographique de la population

4 «Sicherheit 2015, Aussen-, Sicherheits- und Verteidigungspolitische Meinungsbildung im Trend», Tibor Szvircsev Tresch et Andreas Wenger (éd.), [www.css.ethz.ch/publications/sicherheit.html](http://www.css.ethz.ch/publications/sicherheit.html)

5 «Villes suisses sûres 2025 : menaces, stratégies et actions possibles. Rapport final – Mai 2013» [http://uniondesvilles.ch/cmsfiles/Rapport%20final\\_VSS%202025\\_1.pdf](http://uniondesvilles.ch/cmsfiles/Rapport%20final_VSS%202025_1.pdf)



Les villes suisses doivent aussi maîtriser les retombées négatives des grandes manifestations.

urbaine. Ces défis vont s'accroître. Or, aucune stratégie nationale n'a été définie dans le but de créer ou de préserver la sécurité dans l'espace urbain. Malgré l'importance qu'on lui reconnaît, en Suisse et à l'étranger, aucune initiative n'a été prise jusqu'ici pour créer un service ou une institution à l'échelle nationale qui traiterait de prévention de la criminalité et de sécurité dans les villes suisses, dans le prolongement des travaux préliminaires réalisés par l'UVS.

### Quelles sont les caractéristiques d'un environnement urbain sûr, en d'autres termes, qu'est-ce que la sécurité urbaine ?

Afin d'aborder les problèmes actuels et les défis que pose la sécurité urbaine dans le domaine de la prévention de la criminalité en visant une démarche coordonnée, efficace et effective, la PSC souhaiterait définir la notion centrale de sécurité urbaine: **La sécurité urbaine est idéalement l'absence, objective ou effective, de menaces dans l'espace urbain et la perception**

**subjective que cet espace est sûr.** L'absence de menaces dans l'espace urbain, ou le fait qu'elle soit marginale, est le résultat d'un ensemble de mesures à caractère préventif ou répressif (d'ordre politique, législatif ou urbanistique). La mise en œuvre de ces mesures influence, entre autres facteurs déterminants, la perception subjective de la population urbaine d'être dans un cadre sûr.

Cette définition conjugue deux traditions prédominantes en matière de promotion de la sécurité. Il s'agit d'une part des efforts engagés pour se prémunir contre la criminalité et l'insécurité par des mesures urbanistiques (éclairage public, p. ex.)<sup>6</sup>, d'autre part, des mesures favorisant la cohabitation pacifique au sein de la population urbaine. On mentionnera parmi ces dernières l'encouragement des associations de quartier et des activités de loisirs pour les enfants en situation de pauvreté. La PSC estime que ces types d'action concourent tous deux à préserver et à favoriser la sécurité urbaine.

En s'inspirant de l'étude «Villes suisses sûres 2025», la PSC a établi neuf pré-alables permettant de cerner la notion (idéale) de sécurité urbaine, dont trois d'entre elles sont étroitement corrélées avec la prévention de la criminalité.

1. L'espace public est utilisé dans un esprit de cohabitation pacifique et de respect mutuel.
2. Les actes criminels sont peu fréquents, et lorsqu'ils surviennent, ils sont perçus de façon adéquate s'agissant de leur fréquence, des dommages causés et de leurs conséquences; leurs auteurs sont poursuivis par la police et sanctionnés par la justice.
3. Les incidents violents ou les actes de terreur sont inexistantes.
4. Il existe un encadrement professionnel de la foule, au quotidien, lors de manifestations annoncées ou lors de rassemblements spontanés.

<sup>6</sup> Ces actions sont désignées par le terme de *Crime Prevention through Environmental Design CPTED*.



Stefano Ember/Shutterstock.com

*Afin d'assurer la sécurité de la population, les corps de police municipaux doivent être préparés à une quantité de scénarios.*

5. Il existe une marche à suivre professionnelle lorsque surviennent des épidémies et des pandémies ou des accidents touchant un grand nombre de personnes.
6. On peut se déplacer en toute sécurité, tous modes de transport confondus. Si des accidents surviennent, ils sont perçus de façon adéquate s'agissant de leur fréquence, des dommages causés et de leurs conséquences; le cas échéant, leurs responsables sont poursuivis par la police et sanctionnés par la justice.
7. Les infrastructures de communication et d'information et l'approvisionnement énergétique sont intacts. Les acteurs concernés et les institutions sont prêtes à intervenir en cas d'incident (grand incendie, p. ex.).
8. Les habitants des villes sont à l'abri des catastrophes naturelles. Les acteurs concernés et les institutions sont prêtes à intervenir en cas d'incident (inondations, p. ex.).

9. Les habitants des villes vivent dans un environnement naturel intact. Des mesures adéquates sont prises à temps si cet environnement est menacé (détérioration de la qualité de l'eau ou de l'air, p. ex.).

**Ces neuf préalables peuvent déboucher sur les trois enseignements suivants :**

**Premièrement**, comme nous l'avons déjà mentionné, seuls les préalables 1, 2 et 3 sont des sujets relevant à proprement parler de la prévention de la criminalité. Néanmoins, l'ensemble des préalables mentionnés touchent le travail policier. En cas de menaces pour la population sous forme d'épidémies, de pannes de courant massives, de grosses intempéries ou de pollution atmosphérique causée par des agents nocifs (préalables 4 à 9), les forces de police interviennent.

**Deuxièmement**, on ne peut parler de sécurité urbaine que si les habitants d'une ville évaluent correctement leur

degré de sécurité. Prenons le cas d'une ville qui ne connaît pratiquement pas d'incidents criminels mais dont la population est inquiète et vit dans la crainte de la criminalité: on ne saurait parler de sécurité urbaine dans ce cas. C'est pourquoi la sécurité urbaine suppose un degré très élevé de sécurité combiné à une faible crainte de la criminalité.

**Troisièmement**, la sécurité demande des efforts constants mais ceux-ci ne peuvent jamais être complètement couronnés de succès. Il convient aussi de préciser que la sécurité urbaine est garantie même si certaines personnes sont exposées à des menaces. On ne peut jamais exclure que des catastrophes naturelles surviennent, mais elles peuvent être appréhendées de façon professionnelle ou non. Afin de déterminer si les conditions de sécurité urbaine sont réunies ou non, il est très important de voir quelle est la réaction aux conséquences de menaces que l'on ne peut pas, ou pratiquement pas, éliminer.

## Comment la PSC peut-elle contribuer – elle-même ou en collaboration avec ses partenaires – à préserver et à améliorer la sécurité urbaine ?

Après s'en être entretenue avec différents spécialistes, la PSC a retenu trois catégories de mesures :

1. Mesures que la PSC mettra en œuvre dans le cadre d'un ou de plusieurs projets.
2. Mesures dont la pertinence est examinée dans un premier temps par la PSC avant d'être éventuellement mises en œuvre par un autre acteur.
3. Mesures que la PSC ne peut pas mettre en œuvre elle-même mais auxquelles elle sensibilisera les décideurs ou les catégories de population concernés.

La PSC n'entend pas mener de campagne nationale sur le sujet de la sécurité urbaine mais elle propose de mettre en œuvre plusieurs projets. Elle estime cette démarche pertinente, étant donné que la sécurité urbaine est un sujet à multiples facettes et que la vocation première de la PSC est de mettre au point des stratégies préventives à l'intention des corps de police cantonaux et municipaux. Les mesures proposées portent sur des sujets et des aspects qui ont un lien de parenté avec la prévention de la criminalité. Elles ne traiteront pas explicitement des comportements, certes peu souhaitables, mais ne dépassant pas le cadre de la légalité, consistant par exemple à cracher dans l'espace public ou à bousculer des gens dans une file d'attente. Néanmoins, tous les éléments contribuant à améliorer la cohabitation et à favoriser le dialogue entre les différentes catégories de la population sont implicitement pris en compte dans les mesures proposées dans le domaine de la sécurité urbaine.

### *Mesures destinées à être mises en œuvre (sélection)*

#### **Institutionnaliser le partage de connaissances entre responsables de la sécurité**

La PSC a constaté qu'il faudrait institutionnaliser les échanges entre responsables de la sécurité dans l'administration municipale, corps de police et responsables politiques, afin de parvenir à un consensus sur la notion de sécurité urbaine. Ce consensus fait encore défaut, tout comme les occasions d'échanger régulièrement avec d'autres villes sur les sujets ayant trait à la sécurité. De plus, les adaptations législatives opérées ces dernières années dans les administrations municipales ont causé certaines incertitudes quant au partage des responsabilités dans le domaine de la sécurité.<sup>7</sup> Afin de lever ces incertitudes et ces malentendus, la PSC se propose donc, par ses activités de plateforme, de faire connaître les derniers développements et enseignements à tirer et de constituer un réseau qui organisera une manifestation annuelle. Cette manifestation s'adresse aux experts en sécurité urbaine chargés de la mise en œuvre de mesures de sécurité et à d'autres personnes intéressées. La PSC coordonne son action avec l'Union des villes suisses et la Société des chefs de police des villes de Suisse (SVSP).

#### **Participer à la formation et au perfectionnement**

La PSC entend s'engager en matière de formation et de perfectionnement des membres de la police dans le domaine Sécurité urbaine et poursuivre sa participation aux séances de planification du cours ISP traitant de ce sujet.<sup>8</sup> Ce cours a pour objectif de confronter les participants aux défis caractéristiques du milieu urbain (grandes manifestations, p. ex.) et d'apprendre à se servir de certains instruments (de type checklist

ou schémas de déroulement). Selon les possibilités et les besoins, la PSC présentera des exposés, versera une contribution financière ou assistera le groupe de projet dans l'élaboration de la documentation.

#### **Faciliter l'accès aux connaissances scientifiques sur les craintes suscitées par la criminalité**

La sécurité urbaine ne résultant pas seulement de l'absence de menaces mais aussi du sentiment de sécurité, la PSC se penchera sur les craintes que suscite la criminalité. Elle établira quelles mesures permettent d'accroître le sentiment de sécurité parmi la population et quel impact ont les comptes rendus des médias sur les différents groupes sociaux et sur leur sentiment de sécurité. Elle se propose d'évaluer ces mesures et de recenser les données scientifiques sur les craintes de la criminalité et sur les préoccupations de la population en matière de sécurité et de les rendre accessibles aux membres de la police sous forme groupée, afin de permettre aux spécialistes de la prévention d'en tenir compte dans leur travail.

### *Mesures à évaluer (sélection)*

#### **Introduire et généraliser la vidéosurveillance**

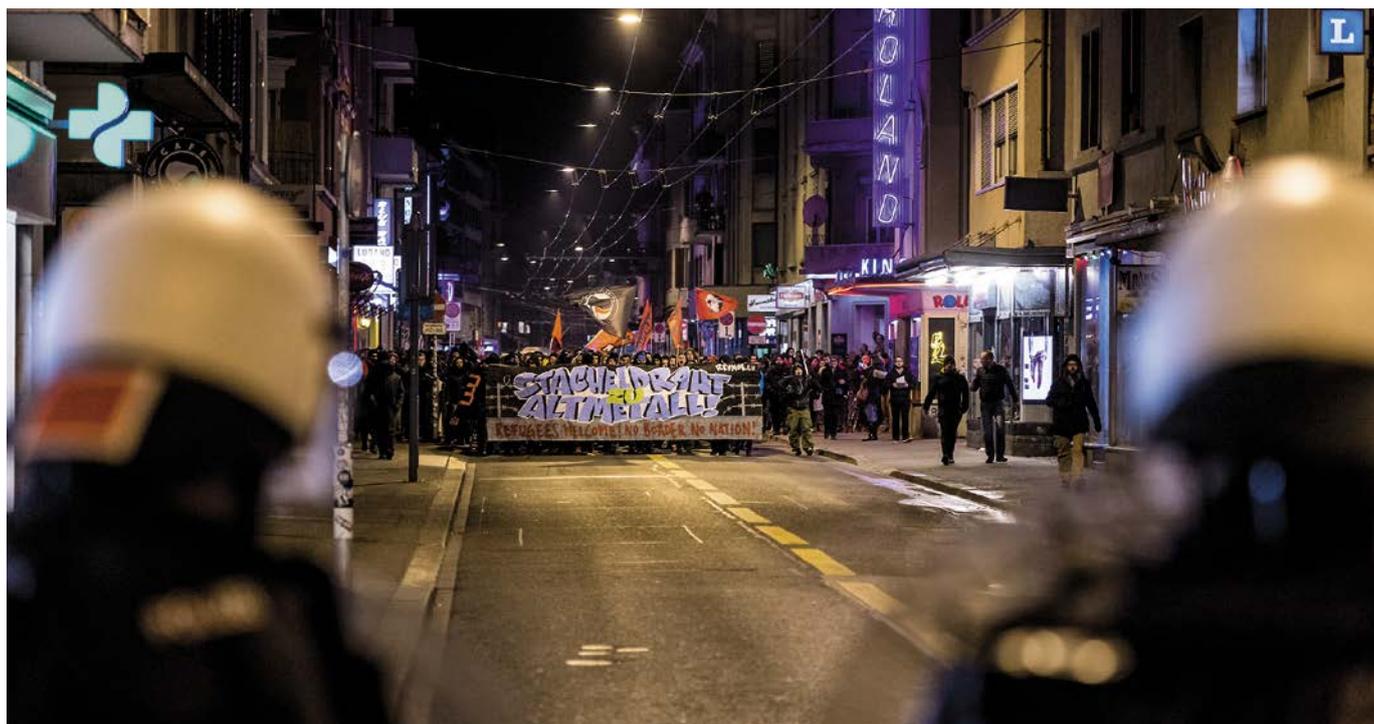
La PSC souhaite examiner si on dispose d'éléments permettant de conclure que la vidéosurveillance est un outil adapté pour prévenir la criminalité ou pour favoriser et préserver la sécurité urbaine. Elle établira aussi une vue d'ensemble des possibilités techniques et du cadre réglementaire.

#### **Introduire et appliquer l'article sur le renvoi**

La PSC souhaite examiner si on dispose d'éléments permettant de conclure qu'une disposition sur le renvoi permettrait d'accroître la sécurité dans les

<sup>7</sup> Ce constat a été établi dans l'étude « Villes suisses sûres 2025 » de l'Union des villes suisses.

<sup>8</sup> Le cours est dirigé par Ueli Caluori, commandant de la police municipale de Coire.



Les manifestations et les grands événements de toute nature se déroulent en général dans les villes.

espaces publics et semi-publics et de faire baisser le nombre d'actes criminels.

### **Offrir une formation dans les domaines Prévention de la criminalité et Peur de la criminalité à l'intention des membres de la police, des collaborateurs de l'ISP, de PINTO, etc., et des services de sécurité**

La PSC souhaite savoir quelle place est accordée à la prévention de la criminalité et aux craintes qu'elle suscite et examiner si elle peut contribuer à améliorer les modules d'enseignement consacrés à ces sujets.

### *Mesures de mise en œuvre recommandées à des tiers (Sélection)*

#### **Favoriser une cohabitation sûre et non conflictuelle dans l'espace public**

La PSC entend faire connaître les exemples de bonnes pratiques qui encouragent une cohabitation sûre et pacifique dans la sphère publique. Il pourrait s'agir de mesures visant à animer la vie de quartier ou à réduire les déchets, ou

à coopérer avec les exploitants de clubs et de bars. Par ailleurs, la PSC souhaite présenter sur son site des instituts de recherche (Institut d'urbanisme de l'EPFZ, Centre Espace public de Lucerne, etc.), des offres (conseils de sécurité de la police, cours ISP) et des partenaires du domaine de la sécurité urbaine. Afin d'encourager la cohabitation sûre et non conflictuelle dans l'espace public, la PSC souhaite informer sur les projets ayant pour objectif de montrer à la population ou à certains groupes quels types de comportement leur permet de réduire la victimisation en public et de faire preuve de courage civique.

#### **Favoriser la prévention de la violence des jeunes**

La PSC s'engage dans ce domaine depuis plusieurs années; elle y dispose d'un bon réseau. Elle se propose de continuer à faire connaître les bonnes pratiques en matière d'occupation et d'encouragement des jeunes dans l'espace urbain. Citons à titre d'exemples les mesures engagées contre l'abus de drogues et d'alcool, la mise en place d'activités de loisirs, le recours à

des policiers spécialisés jeunesse ou encore l'intensification du travail social en milieu scolaire.

La PSC a repris au printemps 2016 le réseau des responsables cantonaux Jeunes et violence et le site Internet [jeunesetviolence.ch](http://jeunesetviolence.ch) du programme national de prévention.

### **Lectures recommandées et liens utiles**

#### **«Villes suisses sûres 2025 – Menaces, stratégies et actions possibles» :**

[http://uniondesvilles.ch/cmsfiles/Rapport\\_final\\_VSS\\_2025\\_1.pdf](http://uniondesvilles.ch/cmsfiles/Rapport_final_VSS_2025_1.pdf)

#### **«Méthodes et outils pour une approche stratégique de la sécurité urbaine» :**

<https://efus.eu/fr/resources/publications/efus/11191/>

#### **«Relations police-population : enjeux, pratiques locales et recommandations» :**

<https://efus.eu/fr/topics/responses/police/efus/10688/>

# Des villes suisses sûres – dans l'intérêt du pays tout entier

Le contexte sécuritaire est devenu plus imprévisible, en Europe et en Suisse. Conséquences de la mondialisation, de la numérisation et de la société des 24 heures, les nouvelles menaces surviennent à une cadence accélérée, et parfois par surprise.

Il est réjouissant de constater que les villes suisses dans leur ensemble sont des lieux très sûrs et que le nombre d'infractions a même tendance à baisser. Cette situation est aussi le résultat de l'approche proactive et axée sur la recherche de solutions qu'adoptent les autorités municipales (Office fédéral de la statistique, Statistique policière de la criminalité SPC). Sachant que près de trois quarts de la population suisse vit dans les villes et les agglomérations, il est évident que la sécurité urbaine est dans l'intérêt du pays tout entier. Par conséquent, la Confédération et les cantons sont invités à associer systématiquement les villes à leurs décisions et à soutenir leurs efforts de façon appropriée.

Les villes suisses sont plus attrayantes que jamais. Lieux de vie, de travail, d'études, de culture et de loisirs, elles sont aussi des lieux de divertissement

et de vie nocturne qui abritent par ailleurs de grands événements (sportifs) et des manifestations politiques. La sécurité est donc un facteur déterminant de la qualité de vie en milieu urbain. La garantir est une tâche permanente des autorités.

La situation en matière de sécurité urbaine a une influence directe sur le sentiment subjectif de sécurité des habitants de nos villes. C'est ce que montre le sondage suisse de sécurité que mène régulièrement Martin Killias, professeur de droit pénal, sur mandat de la Conférence des commandants des polices cantonales. Il ressort du sondage que le sentiment de sécurité a encore augmenté dans les villes suisses: 85,3% de toutes les personnes interrogées se sentent en sécurité lorsqu'elles se déplacent seules dans la rue après la tombée de la nuit. Cette proportion est en constante progression depuis que le premier relevé a été réalisé en 2000 ([www.ccpcs.ch](http://www.ccpcs.ch)).

De par leur proximité avec la population, les autorités municipales relèvent un double défi: d'une part, c'est souvent à l'échelon local que surgissent les questions brûlantes de la société, d'autre part, les villes sont le premier point de contact pour les personnes concernées et les citoyens inquiets. Garantir la sécurité urbaine revient donc à réagir de façon proactive et à engager sans tarder les mesures permettant d'endiguer les problèmes. Pour

agir directement et avec pragmatisme, les villes sont mieux placées que les échelons institutionnels supérieurs – cantons et Confédération. Néanmoins, garantir la sécurité dans les villes suisses, et par conséquent dans tout le pays, passe par la concertation avec tous les acteurs et suppose des ressources suffisantes, notamment financières. Or, régulièrement, les décisions arrêtées par la Confédération et les cantons mettent en péril la marge d'action des villes, aussi en matière financière. C'est là qu'intervient l'Union des villes suisses.

## La voix de la Suisse urbaine

Depuis sa création en 1897, l'Union des villes est le porte-parole de la Suisse urbaine. Tout au long du processus de décision politique, elle fait valoir ses revendications, en informe l'opinion et offre une plate-forme permettant le partage d'expériences et le réseautage des acteurs. Il en va de même pour la politique de sécurité.

Notre approche en politique de sécurité se fonde sur une conception globale qui va au-delà des seules mesures policières. La question de la sécurité est pour nous une question de société qui se pose en termes de valeurs, de croyances, d'intégration, de prévention, de formation, d'égalité des chances et de cohésion sociale.

La sécurité se conçoit comme une tâche transversale, dont la sécurité policière est un maillon essentiel mais qui consiste aussi à coordonner les volets répression et prévention. Cette tâche inclut la participation des domaines école, formation, social et intégration et les questions d'urbanisation, à l'échelon de la ville et du quartier. Un quartier vivant est un espace de mixité, doté d'espaces extérieurs attrayants et judicieusement aménagés, éléments qui sont essentiels pour créer un sentiment de sécurité au sein de la population.

## Des réponses concertées

Participer aux consultations, aux auditions et aux enquêtes conduites par le

### Auteure

#### Renate Amstutz,

économiste, lic. rer. pol.; depuis 2008, directrice de l'Union des villes suisses. Auparavant, activité de marketing dans l'économie privée, plusieurs fonctions aux CFF, secrétaire générale à la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne.



DR

Conseil fédéral, le Parlement et l'administration est un volet important de notre activité politique de défense des intérêts des villes et des communes urbaines. Afin de donner toute la force nécessaire à nos positions sur la politique de sécurité, nous coopérons étroitement avec la Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS) et nous assurons le réseautage de nos nombreuses sous-organisations, en particulier dans les domaines formation, politique sociale et espace public.

La CDSVS regroupe les exécutifs des villes suisses en charge de la police et de la sécurité. Rattachée à l'Union des villes suisses au titre de section, elle est, à l'échelon municipal, le pendant de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP).

Nous entretenons par ailleurs des relations avec d'autres acteurs de la politique de sécurité, car joindre nos forces est le meilleur moyen de représenter nos intérêts avec succès.

Pour illustrer notre propos, mentionnons la révision complète de la législation sur l'alcool, un dossier sur lequel nous avons planché ces six dernières années. Ce travail de longue haleine a porté ses fruits, même si les Chambres fédérales ont décidé de classer le projet lors de la session d'hiver 2015. L'UVS, de concert avec la CDSVS et d'autres partenaires, s'est engagée pour une réglementation de la consommation qui prévoit des achats test et des interdictions à certaines heures et à certains endroits. Ces réflexions seront prises en compte dans le cadre de la seconde révision de la loi fédérale sur l'alcool, comme l'a fait savoir le conseiller fédéral Ueli Maurer en avril 2016.

### Une diversité de thèmes à l'image de la Suisse

La Suisse des villes voit se multiplier les nouveaux défis qui pourraient mettre en péril la sécurité de ses citoyens. L'UVS a traité ces dernières années de sujets aussi variés qu'importants sous

l'angle de la sécurité que la mendicité organisée, la violence dans le cadre des manifestations sportives ou encore la vie nocturne urbaine.

L'Union des villes a instauré des groupes de travail dédiés à chacune de ces thématiques. Ils réunissent des représentants des autorités et des collaborateurs de l'administration et font appel à des partenaires de la Confédération, des cantons et de la société civile. Leur objectif est de favoriser le partage d'expériences, de mettre au point des approches de solutions, de définir les compétences requises et, éventuellement, de les créer ou de les étendre.

S'agissant de la mendicité organisée, l'Union des villes a établi un plan de mesures, en concertation avec la Ville de Berne et le Service de coordination contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants (SCOTT), afin de sensibiliser les autorités à cette problématique et d'agir contre la traite des mineurs de façon coordonnée, avec le soutien le plus large possible ([www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch)).

L'Union des villes a instauré un groupe de travail consacré à la vie nocturne urbaine qui a consigné ses réflexions dans un rapport paru au printemps 2013 ([www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch)). L'UVS a aussi organisé en septembre 2013 à Zurich un « colloque de nuit » qui a connu un large écho et permis aux participants de vivre en temps réel les aspects de la vie nocturne si souvent évoqués dans le débat public. Depuis lors, une douzaine de villes ont des échanges réguliers, qui livrent des enseignements sur les expériences réalisées dans d'autres villes et sur les instruments que chacune d'elles met en place.

### La sécurité urbaine en mutation

En 2012, l'Union des villes a lancé, en collaboration avec le bureau Ernst Basler + Partner, le projet « Des villes suisses sûres à l'horizon 2025 » ([www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch)). 33 villes et communes ont participé à cette étude fouillée

sur les défis à relever et les actions envisageables dans le domaine de la sécurité urbaine. Figurent parmi les principaux enjeux abordés : le partage de l'espace public, les fractures sociales, la dépendance croissante à la technique, la propagation possible de pandémies et les changements climatiques.

Vue d'aujourd'hui, en 2016, l'évaluation faite alors de la situation de la Suisse urbaine en matière de politique de sécurité montre clairement combien les menaces peuvent changer de visage en peu de temps. L'éventualité d'une vague de chaleur était classée comme faiblement pertinente. Or, trois ans plus tard, la canicule de l'été 2015 venait déjouer ces pronostics. Quant au terrorisme, il ne figurait même pas parmi les menaces retenues. Il en irait certainement autrement aujourd'hui, après les événements tragiques qui ont frappé Paris, Istanbul et Bruxelles. Pour autant, la grille appliquée dans l'étude « Villes suisses sûres 2025 » reste un instrument utile.

La dynamique inhérente aux villes et à la société urbaine peut à tout moment changer la donne en matière de sécurité et concernant les enjeux qui lui sont liés. Pour garantir la sécurité dans les villes suisses, il est indispensable d'évaluer la situation en continu. Dans le même temps, les processus, bien qu'institutionnalisés, doivent rester le moins compliqué possible entre les autorités municipales et prévoir un échange d'expériences régulier entre les principaux partenaires, afin de réagir dès que de nouvelles menaces se précisent.

### Identifier à temps les urgences et les signaler

L'Union des villes apporte son soutien aux villes et aborde à temps les urgences du moment, dans le but d'engager au plus vite les actions qui s'imposent et de développer des compétences. En 2012, nous avons lancé la base de données « Curiacité », une source d'informations très appréciée qui recense les affaires fédérales touchant

Menaces	2012				2025			
	GVC	VCM	PVC	CA	DVC	VCM	PVC	CA
Littering	B	B	B	B	B	B	B	B
Abus d'alcool dans l'espace public	B	B	B	B	B	B	B	B
Violence des jeunes	B	B	B	B	B	B	B	B
Violence domestique	B	B	B	C	B	B	B	B
Dommages à la propriété (vandalisme)	C	B	C	C	B	B	B	B
Panne de courant	C	C	C	C	B	B	B	B
Délits avec blessures (physiques)	B	B	C	C	B	B	C	C
Cambriolage	C	C	D	B	C	C	C	B
Tous les types de vols	C	C	C	C	C	C	C	C
Menaces / Contraintes (également contre des fonctionnaires, des autorités)	D	D	D	D	C	C	C	C
Perturbations de la tranquillité	C	B	D	D	B	B	C	D
Harcèlement (par ex. grossières, « parasites » / personnes insistantes ...)	D	D	E	E	C	C	D	D
Violences lors de manifestations	C	C	D		C	C	D	E
Accidents sur les passages pour piétons	C	D	D	D	C	D	D	D
Accidents de vélo	C	D	D	D	C	D	D	D
Violations des règlements réglant l'utilisation de l'espace public	D	E	D	E	C	D	D	D
Dépôt illégal de déchets et de déchets spéciaux	D	D	D	D	D	D	D	D
Homicides	D	D	D	D	D	D	D	D
Atteintes à la loi sur les stupéfiants	D	D	D	D	D	D	D	D
Délits sexuels	D	D	D	E	D	D	D	D
Epidémies / pandémies	D	E	D	D	D	D	D	D
Défaillance des infrastructures d'information et de communication					D	D	D	D
Manifestations violentes	C	D	D		C	D	D	
Violation des lois sur les périmètres interdits à certaines personnes dans les villes	E	E	E		D	D	D	E
Escroqueries aux bancomats	B	C	C		D	E	D	E
Consommation de drogues dans l'espace public	D	D	E	D	D	D	E	D
Accidents durant les loisirs et les activités sportives	C		C		D	E	E	E
Troubles intérieurs, débordements dans l'espace public	E	E			E	D	E	E
Accidents de voiture	D	D	D	D	E	E	E	E
Violation des lois sur la détention des chiens	D	E	D	E	E	E	E	E
Coups de folie meurtrière	E	E	E	E	E	E	E	E
Atteintes à la loi sur les armes	E	E	E	E	E	E	E	E
Accidents de personnes dans le trafic ferroviaire (suicides)	E	E	E	E	E	E	E	E
Inondations	E	E	E	E	E	E	E	E
Débordements (fortes pluies, vagues)	E	E	E	E	E	E	E	E
Accidents lors de l'utilisation des transports publics de proximité	E	E	E		E	E	E	E
Chutes de neige (extrêmes), tempêtes de neige, pluies givrantes	E	E	E		E	E	E	E
Propagation massive d'espèces invasives nuisibles	E	E	E		E	E	E	E
Vague de chaleur					E	E	E	E
Bruit causé par des manifestations / fêtes		D		E	E	D	E	E
Prostitution dans la rue	C	E	E		D	E		
Sabotage	E				E			
Menace à la bombe	E				E			
Accidents de train				E				E

Les menaces ont été regroupées en fonction du cluster urbain : grandes villes-centres (GVC), villes-centres moyennes (VCM), petites villes-centres (PVC) et communes d'agglomération (CA). Des classes de A (pertinence la plus élevée) à I (pertinence la plus faible) ont été introduites, dans l'ordre alphabétique, pour estimer leur pertinence. Les menaces des classes A à E sont pertinentes pour l'étude et sont toujours surveillées. Les appréciations de la classe F à I ont été abandonnées du fait de leur non-pertinence pour les villes suisses. Selon la méthodologie employée, aucune menace ne doit être classée en catégorie A.

aux villes. Par ailleurs, nous publions une revue de presse quotidienne. Ces deux instruments permettent d'identifier les points forts de l'actualité politique et de les traiter activement.

En outre, nous nous efforçons constamment – les exemples cités le démontrent – d'encourager le partage d'expériences entre nos membres, avec nos partenaires des niveaux de la Confédération et des cantons et avec la société civile et la science.

Récemment, le 23 juin 2016, l'Union des villes a organisé avec le concours de la Ville de Berne une conférence nationale intitulée «Le rôle des villes dans la prévention et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme», à laquelle ont pris part quelque 300 représentants issus du monde politique, de l'administration, de l'économie et de la

science pour débattre des nombreux défis que doivent relever les villes, des nouvelles stratégies à mettre en place et des pistes à explorer.

Il nous importait d'aborder toutes les formes d'extrémisme violent et de ne pas nous concentrer sur le seul djihadisme. D'autres formes de radicalisation, dont la motivation n'est pas religieuse, sont susceptibles de mettre en péril les valeurs et la liberté de la population en Suisse. On en veut pour exemples les débordements lors de manifestations politiques ou en marge d'événements sportifs.

Nous ne voulons pas céder à l'alarmisme, mais débattre d'un sujet qui préoccupe les villes et présenter des options envisageables permettant un échange d'expériences. Un échange qui, certes, a lieu entre les villes, mais

aussi entre villes, cantons et Confédération et avec les différents acteurs du privé. Car la sécurité est une tâche commune qui englobe toutes les parties prenantes.

L'Union des villes entend continuer à s'engager pour que les villes soient associées aux décisions des instances supérieures relevant de la politique de sécurité. Certes, les besoins de l'échelon communal sont mieux pris en compte depuis quelques années, mais le potentiel d'amélioration est indéfinissable. Nous continuerons à nous faire l'écho des préoccupations urbaines, afin que notre voix soit entendue en politique.

Autres informations:

[www.uniondesvilles.ch/](http://www.uniondesvilles.ch/) (voir sous *documentation les rubriques rapports et colloques*)  
[www.kssd.ch](http://www.kssd.ch)

# Sécurité urbaine : les villes aident les villes

Depuis près de 30 ans, le Forum européen pour la sécurité urbaine (European Forum for Urban Security dont l'acronyme anglais est Efus) accompagne les élus locaux et leurs équipes dans la conception et la mise en œuvre de leur politique locale de prévention de la criminalité à travers la coopération et l'échange de pratiques entre autorités locales.

## Autore

### Elizabeth Johnston

est déléguée générale de l'Efus. A ce titre, elle est responsable de la stratégie et du développement du réseau, en lien avec le Comité exécutif.



Les autorités locales représentent le niveau politique le plus proche des citoyens et jouent ainsi un rôle majeur en matière de qualité de vie. Par leur proximité avec le terrain, les élus locaux sont souvent les mieux placés pour connaître les besoins et les attentes de la population. Cela, renforcé par la capacité des villes à réagir rapidement et à s'adapter aux évolutions,

concourt à donner aux maires un rôle fondamental quant à la construction d'un environnement sûr et durable.

La sécurité est l'une des principales préoccupations des habitants, notamment ceux vivant en zone urbaine. Par leur fonction, les élus locaux et acteurs de terrain doivent chaque jour répondre de la sécurité des citoyens. L'évolution des territoires, des populations ainsi que des problématiques de délinquance nécessitent une adaptation constante des politiques locales et des dispositifs.

Malgré leur diversité géographique, économique et culturelle, les villes doivent souvent faire face aux mêmes problématiques. C'est pourquoi la coopération entre autorités locales, qu'elle se fasse au niveau national ou européen, est essentielle pour développer des solutions coordonnées, mais aussi pour donner aux décideurs locaux les moyens d'agir et de renforcer leur pouvoir auprès des différents niveaux institutionnels.

Fondé en 1987 par et pour des maires, le Forum européen pour la sécurité urbaine répond à trois objectifs: primo,

promouvoir une vision équilibrée de la sécurité urbaine, alliant prévention de la criminalité, sanction et cohésion sociale ; secundo, soutenir les autorités locales dans la conception, le déploiement et l'évaluation de leur politique locale de sécurité ; tertio, faire reconnaître le rôle des villes et des régions dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales et européennes.

Ainsi, l'Efus est un lieu de soutien et d'inspiration pour les décideurs politiques locaux et leurs équipes, convaincus de la nécessité de travailler ensemble, au-delà des clivages politiques et des frontières. Il favorise le partage de connaissances et l'échange de pratiques entre les 250 autorités locales membres de son réseau, afin qu'elles puissent bénéficier de leurs expériences mutuelles.

Aujourd'hui, l'Efus est devenu un acteur de référence en matière de sécurité urbaine, aussi bien en Europe qu'au niveau international. Il dispose notamment d'un statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et d'un statut consultatif auprès de la Commission européenne et de l'Organisation des Nations Unies. Il est en outre vice-président régional du Global Network on Safer Cities, mené par ONU-Habitat, et partenaire du Parlement mondial des maires.

Un comité exécutif composé de 30 villes, élues par les membres du réseau, constitue l'instance politique de l'association et en oriente l'action. Il est actuellement présidé par Guilherme Pinto, maire de Matosinhos (Portugal), la vice-présidence est assurée par le gouvernement autonome de Catalogne (Espagne), les villes de Milan (Italie) et de Rotterdam (Pays-Bas), ainsi que le conseil de prévention de la criminalité de Basse-Saxe (Allemagne). Une équipe polyglotte et pluridisciplinaire d'une quinzaine de personnes, basée à Paris, anime le réseau et coordonne ses activités.

Les valeurs et les principes qui fondent l'action des membres de l'Efus sont rassemblés dans le «Manifeste

des Villes : Sécurité, Démocratie et Villes». Par ce Manifeste, les responsables locaux revendiquent le choix de la prévention de la criminalité «comme une option rationnelle et stratégique bénéficiant du meilleur rapport coût-bénéfice». La prévention doit être privilégiée afin de «garantir aux générations futures la sécurité comme droit fondamental et élément indispensable de la qualité de vie dans la ville». Les membres de l'Efus recommandent aussi que la participation des citoyens devienne un principe transversal des politiques de sécurité et appellent à une pleine participation de la jeunesse «trop souvent stigmatisée et victime de violences» ainsi qu'à «la promotion du droit des femmes et de l'égalité entre les sexes.»<sup>1</sup>

Les thèmes de travail de l'Efus reflètent la complexité du champ de la sécurité et de la prévention de la criminalité. Plus d'une trentaine de thèmes ont été abordés depuis sa fondation. Ceux-ci sont choisis en fonction des demandes des membres du réseau. Au cours des cinq dernières années, l'association a notamment travaillé sur les sujets suivants : les relations entre la police et la population, la prévention de la récidive, la gestion des grands événements, les violences collectives, la radicalisation et l'extrémisme violent, ou encore les technologies de sécurité.

L'Efus met en œuvre et anime des projets de coopération ainsi que des groupes de travail. Ces activités visent à renforcer les connaissances des acteurs locaux sur un thème précis, par le biais de l'échange de pratiques prometteuses, d'une réflexion entre pairs et de contributions d'experts. Elles permettent surtout la mise en œuvre opérationnelle de méthodologies (audits, évaluations, projets pilotes) et l'établissement de partenariats dans le but de renforcer les politiques locales. Elles se concluent par des recommandations

politiques qui bénéficient ensuite à l'ensemble du réseau.

Dans un contexte de restrictions budgétaires et d'impératifs de transparence, les autorités locales doivent veiller à rendre leurs investissements plus efficaces en fondant leurs actions sur des données probantes et des connaissances scientifiques. L'Efus promeut depuis longtemps cette approche stratégique de la sécurité urbaine. Il a récemment publié un guide<sup>2</sup> dont l'objectif est d'apporter aux décideurs politiques locaux les outils et les grilles de compréhension indispensables pour acquérir une vision claire de l'état de la sécurité sur leur territoire et élaborer leurs politiques en conséquence. Ces travaux s'appuient sur et renforcent l'offre d'accompagnement proposée par l'Efus à ses membres en matière de conception de stratégie locale de prévention de la criminalité, de réalisation d'audits de sécurité ou d'enquête sur le sentiment de sécurité, par exemple.

Afin de renforcer son expertise et d'accompagner ses membres dans le développement de méthodes et d'approches innovantes, l'Efus s'est doté d'un solide réseau d'experts issus d'universités, d'institutions et d'organisations non-gouvernementales. Il a notamment développé, en partenariat avec un consortium d'universités, un certificat européen en sécurité urbaine qui s'adresse aux acteurs locaux désireux d'acquérir un haut degré d'expertise grâce à un programme en e-learning qui aborde notamment la criminologie, les sciences politiques, le droit, la géographie et la sociologie. En complément, l'Efus propose des programmes de formation sur mesure pour actualiser les connaissances et renforcer les compétences des élus et de leurs collaborateurs.

Conscient du caractère global des enjeux de sécurité, l'Efus consolide, année après année, ses relations et ses

1 *Manifeste d'Aubervilliers et Saint-Denis*, 2013, Paris : Forum européen pour la sécurité urbaine. <https://efus.eu/fr/resources/publications/efus/3779/>

2 *Méthodes et outils pour une approche stratégique de la sécurité urbaine*. 2016. Paris : Forum européen pour la sécurité urbaine, 94 pages. Edition bilingue français/italien et anglais/allemand.

activités au niveau international afin de partager l'expérience européenne et de bénéficier de celle issue d'autres continents. L'Efus a notamment contribué à renforcer les politiques et stratégies de prévention de la violence à travers, d'une part, la coordination des acteurs au niveau national, local et interministériel et, d'autre part, l'amélioration des capacités des fonctionnaires publics dans plusieurs pays d'Amérique latine et en Côte d'Ivoire.

Les attentats ayant notamment eu lieu en France et en Belgique en 2015 et 2016 ont mis en lumière une nouvelle forme d'extrémisme violent sur laquelle l'Efus travaille depuis 2014. Si les comportements et les activités à caractère violent pouvant résulter des processus de radicalisation doivent mobiliser avant tout la police et les services de renseignement, l'approche et les mesures répressives doivent être accompagnées d'un travail de prévention, notamment au niveau local. A cet

égard, les autorités locales constituent un acteur de première ligne. Elles peuvent également jouer un rôle crucial en matière de détection des individus à risque ou en cours de radicalisation et d'accompagnement de leurs familles.

Pour renforcer la capacité des villes à prévenir et à contrecarrer les phénomènes susmentionnés, l'Efus a organisé plusieurs formations qui ont bénéficié à plus de 70 acteurs locaux. Il coordonne l'échange d'expériences et de connaissances au niveau européen entre une quarantaine de villes. En complément, l'Efus a établi un partenariat avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe pour l'organisation d'une conférence des autorités locales sur la prévention de la radicalisation menant à l'extrémisme violent, laquelle a eu lieu le 18 novembre 2015 à Aarhus (DK). A l'issue de la rencontre, une centaine de maires, élus et représentants locaux de 22 pays européens ont adopté une

déclaration commune appelant à une mobilisation des pouvoirs locaux, en concertation étroite avec les gouvernements nationaux, autour d'une alliance des villes européennes pour contrer la montée de la radicalisation et les actes de violence extrême qui en découlent. Cette alliance sera lancée le 9 novembre 2016 à Rotterdam.

Au second semestre 2016 et en 2017, l'Efus poursuivra ce travail en abordant notamment la question de l'équilibre entre la lutte contre la radicalisation et le respect des libertés fondamentales. C'est l'un des sujets qui seront abordés lors de la sixième conférence internationale de l'Efus qui aura lieu les 15-16-17 novembre 2017 à Barcelone, et lors de laquelle le Manifeste «Sécurité, Démocratie et Villes» sera renouvelé.

Forum européen pour la sécurité urbaine  
10 rue des Montibœufs, F-75020 Paris  
Tél. : +33 1 40 64 49 00, [contact@efus.eu](mailto:contact@efus.eu)  
[www.efus.eu](http://www.efus.eu)

# Le plus important est d'être proche de la population

Interview de Ralph Hurni, président de la SVSP



*Juriste, Ralph Hurni a dirigé de 1997 à 2000 ce qui était à l'époque la police du commerce de la police municipale de Saint-Gall. En 2001, il a pris la direction du secteur «Sécurité» et donc la responsabilité de 130 agents en uniforme. En 2009, Ralph Hurni a été promu premier vice-commandant. Il a été élu au poste de commandant au 1<sup>er</sup> juin 2013, prenant ainsi la tête de la police municipale de Saint-Gall. Ralph Hurni est marié et père de deux enfants.*

**Monsieur Hurni, depuis le printemps de cette année, vous êtes le nouveau président de la Société des chefs de police des villes de Suisse (SVSP). Pour quelle raison les chefs de police des villes se sont-ils organisés sous forme d'association et quels sont les buts de l'association ?**

La sécurité et l'ordre public sont des thématiques importantes dans les villes de Suisse. Les polices des différentes villes ont souvent des défis identiques ou similaires à relever. Il est donc logique de maintenir le contact, d'échanger ses expériences et de rechercher dans la mesure du possible des solutions communes. En outre, nous présenter avec une position commune nous permet de mieux défendre les préoccupations urbaines. N'oublions pas que les corps de police communaux représentent environ un quart des forces de police suisses en uniforme. Un objectif essentiel de notre association est d'assurer un bon réseautage

et une représentation forte de nos préoccupations, en particulier au sujet de la sécurité urbaine et de l'ordre public, de manière à continuer à contribuer à la qualité de vie dans les agglomérations suisses.

**Quels sont les sujets de la SVSP et quels sont les projets et mesures prévus ou actuellement en cours de réalisation ?**

De manière générale, nous nous occupons des mêmes sujets que les corps de police cantonaux, mais en nous focalisant plus précisément sur la commune ou la ville. La sécurité de la population, aussi bien dans le domaine de la sécurité publique que de la sécurité routière, fait partie des besoins de base de chaque citoyenne et citoyen. Tous les corps de police ont conscience du fait qu'une partie des problèmes ne sont pas purement locaux et ne peuvent donc être résolus qu'en commun. Une discussion actuelle concerne l'optimisation de la coopération par le biais des différentes organisations. A cet égard, l'un des défis concerne la composition des membres, qui va d'un corps de cinq agents en uniforme jusqu'au corps de police de la ville de Zurich, le plus grand, qui compte environ 1500 policières et policiers. De plus, particulièrement pour les corps municipaux, les questions financières jouent un rôle important car leur existence peut en dépendre, comme on l'a vu récemment à Olten. En Suisse, la souveraineté cantonale en matière de police fait que les corps municipaux ont le problème de devoir, jour après jour, apporter la preuve de leur nécessité. Notre grande proximité avec les citoyens et l'échange avec d'autres membres de la SVSP sont utiles à cet égard. Ainsi, les corps municipaux trouvent souvent très rapidement des solutions adéquates pour les défis qui surgissent dans l'espace urbain.

**Quels objectifs vous êtes-vous fixés pour votre mandat ?**

Je me suis fixé trois objectifs. Continuer à renforcer le positionnement solide de la police municipale dans le système



Stadtpolizei St. Gallen

*La police répond présent 24 heures sur 24.*

global «Police suisse», c'est-à-dire que nous soyons bien réseautés, que nous puissions faire entendre notre voix et en particulier défendre et représenter les préoccupations urbaines.

Définir clairement et mettre en œuvre la fonction de notre association dans le paysage policier; concrètement, il s'agit en particulier du positionnement vis-à-vis des cantons et d'une organisation interne aussi efficace que possible.

Etre membre de la SVSP doit apporter des avantages, d'une part grâce à un accès rapide en cas de questions de fonds, d'autre part grâce à des propositions ou esquisses de solutions communes.

**La sécurité urbaine recouvre un éventail thématique très large. En tant que commandant de la police municipale de Saint-Gall, à quels défis de sécurité urbaine êtes-vous confronté ?**

A la différence d'autrefois, dans les villes, tout ne ferme pas à minuit, mais la vie continue 24 heures sur 24. Divers groupes veulent utiliser l'espace public et en même temps, il faut penser aux besoins des habitants qui ne veulent pas la «foire» toute la nuit. En outre, le mélange de multiples cultures et nationalités dans nos villes est à la fois une chance et un défi. Aujourd'hui, et cer-

tainement aussi à l'avenir, la principale mission de la police municipale est de maintenir la sécurité et l'ordre public. D'une ville à l'autre, les points forts de la police peuvent varier concrètement car tous les corps de police municipaux ne sont pas chargés des mêmes tâches. A Saint-Gall, nous nous concentrons en particulier sur la prévention et l'information, la sécurité routière et la sécurité dans la société. En même temps, nous veillons à être visibles aux points chauds. De plus, nous nous déplaçons en patrouilles à pied de manière à rester en contact avec la population qui peut ainsi plus facilement s'adresser à nous, voire nous demander directement de l'aide le cas échéant. Par des tables rondes, nous recherchons dans certaines situations des solutions en commun avec les personnes concernées, par exemple pour les manifestations en plein air lors de la foire d'automne de Suisse orientale «OLMA».

*Monsieur Hurni, merci beaucoup pour cet entretien et encore toutes nos félicitations pour votre élection à la présidence de la SVSP.*

Propos recueillis par **Wolfgang Wettstein**, rédacteur de PSC Info

Pour plus d'informations sur la SVSP: [www.svsp.info](http://www.svsp.info)

## Nouveau matériel d'information pour la population : cartes postales sur certaines infractions

Parmi les thèmes du « Guide de sécurité » de la PSC, la commission spéciale

de la PSC a sélectionné 10 domaines d'infractions. Chaque carte postale présente au recto une courte description du type d'infraction et au verso les conseils de prévention.

Pour plus d'informations: [ews.skppsc.ch](http://ews.skppsc.ch)

 <p><b>Vol avec agression</b></p> <p><b>Gros risque pour la victime, même si le butin est petit pour le voleur !</b> La vol avec agression est un acte violent. La victime risque de se voir dévaliser des biens, mais sa vie est aussi en danger. Les agresseurs entravent de l'argent ou des objets de valeur (montres, bijoux, tablettes portables)... souvent sous la menace d'une arme. Les banques, les convoyeurs de fonds et les postiers peuvent être volés, mais aussi les petits kiosques et les passants, même si le butin attendu est relativement petit. Si vous êtes victime d'une agression, n'apparez surtout pas de résistance, car tout comportement irréfléchi de votre part fera risquer l'agresseur de lacerir irrémédiablement et violente sous l'effet de l'intensité du stress.</p>	 <p><b>Effraction de voiture</b></p> <p><b>Pour les voleurs, votre voiture est une vitrine... n'y laissez aucun objet de valeur !</b> Commettre un tel crime est coûteux, c'est aussi faire un bon de glace et il n'y a plus qu'à se servir. Ne laissez donc aucun objet de valeur dans votre voiture, ni ordinateur ou tablette portable, ni appareil photo. Sacs à main et vêtements défilent aussi la console, car les voleurs y trouvent souvent de l'argent liquide et des cartes bancaires ou de crédit. Vérifiez toujours les portes de votre véhicule et emportez si possible tous les objets de valeur.</p>	 <p><b>Cybercriminalité</b></p> <p><b>Internet, infiniment vaste - mais aussi très risqué !</b> Internet offre des possibilités, principalement illimitées: un peu embêter ses contacts, en nouer d'autres, faire ses achats et réserver ses voyages, trouver des informations et régler ses opérations bancaires. L'internet imprudent qui croit tout ce qu'il se présente sur Internet est le plus vulnérable à ses fautes et à sa sphère privée. Ainsi, mieux vaut faire preuve d'une bonne dose de méfiance et prendre quelques précautions techniques, en évitant notamment de télécharger des logiciels.</p>	
 <p><b>Vol de vélo</b></p> <p><b>Le vol de vélo en catégorie voleurs ? A pied à la bicyclette, retour à vélo !</b> L'accident fait le héros, dit-on, surtout avec les vélos qui ne sont pas, quoique protégés. Commencez par prévoir un dispositif de sécurité. Attachez toujours votre vélo avec une chaîne antivol, un antivol en U ou tout autre système fiable et solide. Et pour que garantes ne puissent simplement l'emporter, attachez toujours le cadras et les deux roues à une construction fixe.</p>	 <p><b>Vol à la tire</b></p> <p><b>Les voleurs à la tire sont partout... !</b> Ils y a à dire, dans les galeries commerciales ou lors de grands rassemblements de personnes. Les voleurs à la tire sont partout. Ils opèrent en bande et ne manquent pas de créativité. Pour accuser l'attention des policiers, l'un d'eux n'hésite pas à le boucculer et à le pousser. Il faut vite réagir et demander son chemin ou à retourner le laissez de côté comme par magie, à demander poliment de la monnaie ou à offrir un bon bout de gomme. Pendant ce temps, le reste de la bande a pris en compte de la victime.</p>	 <p><b>Vol à l'astuce chez vous</b></p> <p><b>Quand l'écricain arrive à votre porte - vous devriez tirer la sonnette d'alarme !</b> Les écricains sont très astucieux. Ils abourent de la bonne foi et de la crédulité de leur victime - souvent âgée - en lui racontant des histoires inventées, afin de convaincre chez elle et à commettre un vol. Ils disent se trouver, par exemple, dans une situation de détresse (généraliste, mariage, problèmes de santé). Certains se font passer pour des représentants de commerce, des artisans délégués par le bailleur, voire des personnes mandatées officiellement par l'Administration. D'autres font comme s'ils avaient des liens personnels avec la victime (« Je suis le meilleur ami de votre petit-fils »).</p>	
 <p><b>Cambriolage</b></p> <p><b>Réduisez les risques d'intrusion !</b> Beaucoup de gens se font cambrioler parce qu'ils n'avaient jamais envisagé que cela leur arriverait un jour ou qu'ils ont négligé de prendre certaines précautions. Habituez de fermer vos fenêtres ou portes d'entrée sur les verrous quand on est en vacances, signalez au cambrioleur qu'il a carte blanche. Sachant que la plupart des cambriolages sont commis avec un simple outil servant de levier, un agrès efficacement en équipé portes et fenêtres de serrures supplémentaires. D'autres mesures d'ordre technique et organisationnel réduisent le risque d'intrusion.</p>	 <p><b>Courage civique</b></p> <p><b>Défendre des valeurs démocratiques, assumer ses responsabilités, s'interposer !</b> Le courage civique, c'est le courage dont peut faire preuve chaque citoyen et chaque citoyenne de s'interposer dès lors que les valeurs et les droits fondamentaux de la collectivité sont en jeu, et notamment le droit à la liberté, le droit à l'égalité, et le droit à l'intégrité corporelle. Accusé être humain ne doit subir de préjudice en raison de son sexe, de son origine, de la couleur de sa peau, de son orientation sexuelle, de ses opinions politiques, religieuses ou autres, et de ses convictions. Le courage civique demande de la sérénité, afin que les personnes qui s'interposent ne se retrouvent pas dans une position de victime.</p>	 <p><b>Escoquerie</b></p> <p><b>Vous avez gagné ! Puisque vous savez que l'appât du gain rend crédule.</b> L'escoquerie a une méthode de travail. On vous apparaît par poste ou par courrier électronique que vous avez gagné le gros lot - même sans même au besoin de payer. Vous réglez les « frais de dossier » et vous attendez... sans voir venir. Ou alors, des représentants de services financiers vous proposent des versements irréguliers sans que vous n'ayez rien et disparaissent dans la nature avec votre argent. Ou alors, un prince en difficulté sollicite votre compassion avant de vous exhorter en disant: « que ne profitez jamais à une personne dans la détresse ».</p>	 <p><b>Vandalisme</b></p> <p><b>S'en prendre à des biens, c'est finalement s'en prendre à des personnes !</b> Le vandalisme est l'expression d'une rage aveugle ou d'un plaisir de détruire, principalement des biens matériels. Les actions qui consistent à marquer des lettres de graffiti, à inventer des signes de tram, à défoncer des rétroviseurs ou à briser des vitres sont déviantes, en fin de compte, c'est se contribuer et aux assurances qui finissent de payer la facture.</p>

## Congrès international ASPI



### La maltraitance des enfants et des adolescents nous concerne tous. Comment la prévenir et promouvoir le bien-être des enfants ?

En 2016, la Fondation ASPI fête son 25<sup>e</sup> anniversaire et organise à cette occasion son deuxième congrès international sur le sujet « Prévention de la maltraitance des enfants ». Le congrès s'adresse aux professionnels des domaines de l'éducation, de la formation et de la psychologie ainsi qu'aux autres personnes intéressées.

Du mercredi 26 au vendredi 28 octobre 2016  
Palazzo dei Congressi, Lugano

Pour plus d'informations sur l'ASPI, le congrès et les tarifs d'inscription voir: [www.aspi.ch](http://www.aspi.ch) → 25 anni! → Français

Informations sur le Palazzo dei Congressi: [www.luganoconventions.com](http://www.luganoconventions.com)



Prévention Suisse de la Criminalité  
Maison des cantons  
Speichergasse 6  
Case postale  
CH-3000 Berne 7

[www.skppsc.ch](http://www.skppsc.ch)

**Editeur et commande**  
Prévention suisse de la criminalité PSC, Berne  
Courriel : [info@skppsc.ch](mailto:info@skppsc.ch), tél. +41 31 320 29 50

**Responsable** Martin Boess, directeur PSC  
**Rédacteur** Wolfgang Wettstein, PSC  
**Traduction** fr ADC, Martigny  
it Annie Schirmeister, Massagno  
**Mise en pages** Weber & Partner, Berne  
**Impression** Vetter Druck SA, Thoune  
**Tirage** fr: 300 ex. | all: 1350 ex. | it: 100 ex.

**Date de parution** Numéro 3 | 2016, août 2016  
© Prévention suisse de la criminalité PSC, Berne

**PSC Info 3 | 2016** est téléchargeable en format PDF, à l'adresse : [www.skppsc.ch/skpinfo](http://www.skppsc.ch/skpinfo).  
**PSC Info 3 | 2016** est aussi parue en allemand et en italien.

